

DGII/EUR(2025)36

Strasbourg, 13 mai 2025

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE D'EURIMAGES 2025-2027

Introduction

[Eurimages](#), le Fonds international du film du Conseil de l'Europe, s'engage à promouvoir des pratiques écologiquement durables dans les coproductions cinématographiques de ses Etats membres. S'appuyant sur les réalisations de la stratégie Eurimages 2022-2024, ce document présente nos objectifs stratégiques pour la période à venir.

En tant que financeur public soutenant des coproductions internationales dans [39 pays membres](#), Eurimages reconnaît à la fois les défis et les opportunités liés à la mise en œuvre de mesures de développement durable. Cette stratégie vise à trouver un équilibre entre une action environnementale significative et les réalités pratiques auxquelles sont confrontés les producteurs dans divers contextes.

L'impact environnemental du secteur audiovisuel est important et croissant. Bien que l'objectif principal du Fonds reste de soutenir des projets de qualité et de portée internationale, Eurimages reconnaît sa responsabilité dans le soutien de la transition vers des pratiques de tournage plus durables. Tout en continuant à promouvoir la diversité culturelle et la coproduction internationale, cette stratégie reflète l'engagement d'Eurimages envers les valeurs du Conseil de l'Europe et s'aligne sur les objectifs européens plus larges en matière de climat.

Les réalisations d'Eurimages à ce jour

Depuis la création du Groupe de réflexion sur le développement durable d'Eurimages en juin 2021, le Fonds a réalisé des progrès significatifs en matière de développement durable grâce à quatre initiatives clés :

- Le Fonds a réalisé un [bilan carbone](#) complet de **ses opérations** en 2022, identifiant les voyages internationaux et les achats comme les principales sources d'émissions, et a mis en œuvre des mesures telles que les réunions en ligne, la priorité donnée aux voyages en train, et des critères de durabilité dans les processus d'achat. A

l'avenir, les activités d'Eurimages s'aligneront, autant que possible, sur les politiques environnementales plus larges du Conseil de l'Europe.

- En janvier 2023, Eurimages a introduit un **critère de sélection** supplémentaire en **matière de développement durable pour le soutien à la coproduction**. Une proportion croissante de projets financés déclare utiliser des calculateurs de carbone, chercher à obtenir un certificat d'éco-production ou employer des consultants en éco-production. Les experts qui examinent les projets peuvent évaluer ce critère, dans la mesure de leurs connaissances, sur la base des informations fournies volontairement dans la note d'intention du producteur et dans un questionnaire disponible sur la plateforme de candidature en ligne concernant les mesures choisies par le producteur pour réduire l'impact environnemental du projet. Les projets qui démontrent un engagement en faveur du développement durable en intégrant des mesures visant à minimiser leur empreinte environnementale seront évalués positivement. Il s'agit toutefois d'un atout supplémentaire pour les projets qui se classent à égalité sur les autres critères, mais pas d'une obligation. Pour le moment, ce critère de sélection n'est évalué que sur la base des déclarations des producteurs. De plus, bien que ce critère soit de plus en plus discuté par les experts, il n'est pas systématiquement abordé et l'est de manière inégale entre les différents groupes d'experts. L'évaluation des mesures prises dans le cadre d'une coproduction internationale est souvent considérée comme difficile par les experts et le Secrétariat, d'où la nécessité de davantage de formation.
- **StepUP, une plateforme d'apprentissage en ligne** initiée par Eurimages et développée par l'association française Ecoprod avec un réseau international de partenaires, est un élément central de la politique de développement durable du Fonds. Elle a été lancée au début de l'année 2025 au Marché européen du film de Berlin avec deux modules : "Introduction à l'éco-production" et "L'éco-production dans un contexte international". Le projet vise à améliorer les compétences des professionnels de l'audiovisuel des pays membres d'Eurimages et d'autres régions en matière de production verte grâce à des cours de formation en ligne accessibles et de grande qualité. Outre les cours, les vidéos, les quiz et les guides pratiques, l'ambition de la plateforme est de devenir un centre de ressources sur les tournages verts dans un contexte international.
- Enfin, le Groupe de réflexion sur le développement durable, créé en 2021, rassemble à la fois des membres du Comité de Direction d'Eurimages et des spécialistes du développement durable dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle. Il a constitué une importante **plateforme d'échange de connaissances et de partage d'expériences entre les fonds publics** à travers l'Europe et le Canada, en aidant à définir les objectifs d'Eurimages et en facilitant les discussions sur les futures politiques de développement durable dans l'industrie cinématographique.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Objectif n° 1 : Collecte d'informations sur le développement durable pour les groupes d'experts

Le premier objectif vise à normaliser et à améliorer la qualité des informations sur le développement durable fournies lors des demandes de financement, en veillant à ce que les groupes d'experts disposent de suffisamment de données pour évaluer les engagements environnementaux des projets. Trois éléments sont envisagés :

- Rendre obligatoire la section "développement durable" sur la plateforme de demande de soutien à la coproduction, avec une option "aucune de ces mesures ne s'applique" afin de maintenir l'obligation de remplir cette section. Cela garantit que tous les producteurs prennent explicitement en compte les aspects liés au développement durable, tout en reconnaissant les capacités variables des différents pays membres.
- Créer un format standardisé pour les plans de production éco-responsable à l'intention des producteurs qui ne disposent pas de leur propre format. Ce document devrait être concis et facilement lisible par les experts, et se concentrer sur les principales considérations environnementales pertinentes pour les coproductions internationales. Il servira d'outil pratique pour les producteurs sans leur imposer de charge administrative inutile.
- Demander des lettres d'intention ou des contrats avec les consultants en éco-production pour s'assurer que les mesures annoncées seront mises en œuvre. Ces documents supplémentaires permettent de vérifier l'engagement des producteurs en faveur des pratiques de développement durable et fournissent aux experts des preuves concrètes de la mise en œuvre prévue.

Ces mesures visent à remédier aux incohérences actuelles entre les dossiers de demande de soutien concernant le reporting sur le développement durable et à améliorer le processus de prise de décision, tout en respectant la position d'Eurimages en tant que financeur additionnel impliqué dans des projets à un stade avancé de développement. Les producteurs ont toujours la possibilité de ne pas fournir d'informations sur cet aspect de leurs projets. En normalisant la collecte d'informations, Eurimages pourra mieux suivre les tendances en matière de développement durable, identifier les meilleures pratiques et aider les producteurs à mettre en œuvre des mesures respectueuses de l'environnement.

Objectif n° 2 : Mécanismes de vérification : Stratégie de certification

Cet objectif répond à la tendance croissante à la certification d'éco-production dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel et définit l'approche d'Eurimages en matière de vérification et de reconnaissance des normes environnementales.

- Etablir une liste de certifications d'éco-production qu'Eurimages pourra utiliser dans le cadre du programme de soutien à la coproduction. Il s'agira d'une liste non contraignante qui ne créera pas de barrières artificielles et qui respectera la diversité des systèmes de certification dans les pays membres tout en garantissant des normes de qualité minimales. La liste pourrait inclure à la fois des certifications internationales établies et des systèmes nationaux reconnus.
- Réfléchir et éventuellement mettre en place une incitation pour les projets certifiés. Cette incitation financière pourrait être mise en œuvre au cours d'une période intermédiaire pendant laquelle la certification serait facultative (par exemple, 2027-2030).
- Travailler à atteindre un objectif de 100% de films certifiés soutenus par Eurimages, si possible d'ici 2030, en tenant compte des différentes situations nationales dans les Etats membres. Cet objectif ambitieux mais réalisable fournit une trajectoire claire au Fonds en matière de durabilité, tout en prenant en considération les différences d'infrastructures, de ressources et de capacités entre les régions.

La certification présente plusieurs avantages : elle garantit la vérification par une tierce partie des déclarations en matière de développement durable, établit des normes communes, responsabilise l'industrie et évite un contrôle direct fastidieux de la part d'Eurimages. Cette approche s'aligne sur les tendances actuelles du marché tout en offrant une certaine flexibilité pour les différents contextes de production. En effet, ce faisant, le Fonds reste déterminé à éviter toute entrave déloyale à l'aide apportées producteurs dans tous ses Etats membres

Objectif n° 3 : Education et renforcement des capacités

Cet objectif se concentre sur le développement des connaissances et des compétences nécessaires à une production cinématographique éco-responsable par le biais de la **plateforme d'apprentissage en ligne *StepUP***, un élément clé de la stratégie de développement durable d'Eurimages.

- **Développer le contenu actuel de la plateforme *StepUP*** en poursuivant le partenariat avec Ecoprod. Le système de modules permet de construire la plateforme

au fur et à mesure de manière flexible. *StepUP* peut ainsi rester ouvert à d'autres sources de cofinancement et de partenariats institutionnels.

Des modules spécialisés pour différents types de production peuvent être développés, l'animation étant une priorité pour 2025. Les studios d'animation sont confrontés à des défis uniques en matière de développement durable liés à l'infrastructure numérique, à la consommation d'énergie et à la gestion des déchets, qui diffèrent de ceux de la production de films en prises de vues réelles. Dans le même temps, les ressources pour l'animation restent actuellement rares et la très grande variété de techniques utilisées crée des défis spécifiques pour les studios d'animation dans la gestion de leur empreinte écologique.

D'autres sujets pourraient être abordés sur la plateforme d'apprentissage en ligne :

- ✓ Tourner en milieu naturel : Lignes directrices pour minimiser l'impact sur l'environnement dans les zones protégées
 - ✓ Avantages financiers des choix écoresponsables/écologiques : Présentation des économies associées aux pratiques écologiques
 - ✓ Cosmétiques et maquillage : Impacts des produits chimiques et solutions alternatives
 - ✓ Récits écologiques et valorisation de la planète : Intégrer facilement des thèmes environnementaux dans le contenu
 - ✓ Aspects humains et sociaux de la mise en œuvre du développement durable : Créer l'adhésion de l'équipe et gérer le changement
 - ✓ Utilisation efficace des équipements existants du point de vue de l'environnement : Maximisation de l'utilisation des ressources.
- **Exiger une formation à l'éco-production pour les experts qui évaluent les projets.** Cela permet d'assurer une compréhension homogène des questions de développement durable parmi les personnes chargées d'évaluer les demandes de financement, ce qui leur permettra de prendre des décisions plus éclairées. Les experts de l'industrie acceptés dans le pool d'experts d'Eurimages seraient tenus de suivre au moins le module d'introduction gratuit de la plateforme *StepUP*.
 - **Proposer une formation à l'éco-production via la plateforme *StepUP* pour les membres du Secrétariat d'Eurimages et du Comité de Direction d'Eurimages.** Tout comme le point précédent, cela permet d'assurer une

compréhension cohérente des questions de durabilité parmi les personnes qui évaluent les demandes de financement ou celles qui définissent la stratégie et des programmes de soutien du Fonds, ce qui permet la prise de décisions plus éclairées. Cela permettrait également d'aligner l'expertise interne sur les attentes externes.

- **Envisager une formation obligatoire (module gratuit) pour les professionnels de la production** qui sollicitent le soutien à la coproduction d'Eurimages. Bien qu'elle semble facile à mettre en œuvre, cette mesure doit être examinée avec soin. Des questions pratiques se posent, telles que la personne et la fonction requises pour suivre le cours, le délai d'achèvement du cours et la reconnaissance des formations antérieures pour que cette mesure reste pertinente.

La plateforme d'apprentissage en ligne *StepUP* représente un investissement important et sans précédent d'Eurimages dans le renforcement des capacités du secteur. En mettant gratuitement à disposition les modules de base et en développant un contenu ciblé, nous visons à démocratiser les connaissances en matière de développement durable dans l'ensemble de l'industrie cinématographique des Etats membres du Fonds.

Objectif n° 4 : Suivi sectoriel / Analyse statistique

Cet objectif se concentre sur le développement d'un cadre solide pour suivre les tendances et les impacts en matière de développement durable dans les productions soutenues par Eurimages.

- Réfléchir à la collecte de données à partir de la section "développement durable" de la plateforme de soumission des projets pour une analyse par pays, par type d'initiative et par défis courants. En 2026, analyser l'ensemble des données existantes et évaluer l'opportunité de repenser la collecte de données.
- Recueillir des informations sur le marché, par l'intermédiaire du Groupe de réflexion sur le développement durable, afin d'identifier les domaines dans lesquels Eurimages peut apporter un soutien stratégique ou les outils utilisés par l'industrie dans les Etats membres du Fonds. L'analyse servira de base à l'élaboration de politiques futures, à l'allocation de ressources et à des interventions ciblées pour relever des défis spécifiques en matière de développement durable.
- Suivre l'évolution de la situation avec la Commission européenne, notamment en ce qui concerne le calculateur européen de carbone, et avec les Etats membres, en se tenant informés de l'évolution des méthodologies et des normes. Cela permet de garantir que l'approche d'Eurimages reste alignée sur les cadres européens et

internationaux plus larges, tout en tenant compte des besoins de tous ses pays membres.

Bien qu'Eurimages n'ait pas pour objectif d'assurer un suivi exhaustif des pratiques en matière de développement durable dans l'ensemble de l'industrie cinématographique européenne et canadienne, notre position en tant que fonds multinational nous confère une perspective unique sur les défis de la production transfrontalière. Cette collecte de données viendra compléter les systèmes de suivi nationaux tout en mettant spécifiquement l'accent sur la dynamique des coproductions internationales.

Objectif n° 5 : Collaboration avec l'industrie et harmonisation

Cet objectif vise à renforcer le rôle d'Eurimages en facilitant la coordination entre les différentes initiatives de développement durable dans le secteur audiovisuel européen.

- Renforcer la collaboration avec d'autres institutions publiques, notamment l'Association des Agences européennes du film (EFADs), Cine Regio et l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Ces partenariats faciliteront l'échange de connaissances, le partage des ressources et l'adoption d'approches coordonnées pour relever les défis du développement durable.
- Partager les connaissances et coordonner les efforts à l'échelle internationale, en reconnaissant que les défis environnementaux transcendent les frontières. La composition multinationale d'Eurimages lui confère une position idéale pour faciliter le dialogue entre les différents systèmes nationaux.
- Se concentrer sur l'utilisation et la combinaison des outils existants plutôt que sur la création de nouvelles normes harmonisées. Cette approche pragmatique prend en considération le travail important déjà accompli par diverses organisations tout en recherchant des possibilités d'harmonisation et d'interopérabilité accrues.

Grâce à ces efforts de collaboration, Eurimages vise à contribuer à une approche plus cohérente du développement durable dans les coproductions internationales, tout en respectant la diversité des contextes nationaux et des cultures de production. Il convient toutefois de rappeler qu'Eurimages n'a pas de rôle statutaire dans la définition de normes dans ses pays membres.